

## CADRE LÉGAL

Art. L.554-1, L.554-5,  
R.554-1 et R.554-38 du  
Code de l'environnement



### TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.  
En intra-entreprise : sur devis.



### OBJECTIFS

- Connaître la réglementation liée à IAIPR.
- Organiser la prévention en amont des travaux.
- Préparer et obtenir l'examen AIPR - Concepteur.

### PUBLIC VISÉ

Toute personne devant assurer le suivi des projets de travaux à proximité des réseaux (salariés du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et chef de projet).



### MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique projetée, de vidéos explicatives.

La formation est animée par un formateur à jour de ses compétences.

### MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.
- Poste informatique avec une connexion internet.



### DURÉE

De 7 heures sur une journée.

### NOMBRE DE PARTICIPANT

De 1 à 12 maximum.

### VALIDITÉ

5 ans.

### PRÉ-REQUIS

Aucun.

### SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à toute personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part afin de mettre en place les mesures nécessaires.





## PROGRAMME THÉORIQUE

- Le cadre légal et la réglementation :
  - Le contexte législatif et réglementaire de l'AIPR.
  - Les acteurs de l'AIPR : l'opérateur, l'encadrant et le concepteur.
  - La responsabilité de chaque acteur.
- Les procédures concepteur avant le chantier :
  - Connaître le formulaire DT.
  - Savoir utiliser le guichet unique.
  - Savoir réaliser les investigations complémentaires.
  - Savoir détecter les réseaux : cartographie des ouvrages.
  - Connaître les clauses des marchés et DCE.
  - Connaître le marquage - piquetage.
  - Les différentes compétences des acteurs AIPR.
- Les procédures encadrant avant le chantier :
  - Connaître le formulaire DICT.
  - Les analyses et les réponses du DCE et du marché.
  - Connaître l'application du guide technique.
  - Savoir lire les indices et affleurants.
  - Les règles des travaux sans tranchée.
- Les procédures à appliquer pendant les travaux :
  - Comprendre et savoir utiliser les constats d'arrêt et de sursis.
  - Comprendre et savoir utiliser les constats de dommage.
  - Les différentes opérations sur chantier.

## PROGRAMME PRATIQUE

- Des entraînements au QCM sont réalisés avant l'examen afin de contrôler les connaissances acquises.



## ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

La formation est évaluée en fin de session avec un QCM de 40 questions.

## DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation remis par le formateur aux participants à la fin de la formation.

## Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget.

Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

